Masters droit de la santé

Par **Aquaz**, le **23/03/2020** à **19:18**

Bonjour à tous,

Avez vous des informations sur différents masters 1 et 2 en droit de la santé ?

Je m'interroge notamment à celui de Bordeaux et d'Aix en Provence dans le but de passer le CRFPA (donc en prenant en compte les matières de type "dommages corporels " etc).

J'ai remarqué que celui de Bordeaux ne proposait pas de matières telles que le droit pharmaceutique, est-ce un problème ?

Si vous deviez choisir entre les deux, lequel privilégiez vous ? Notamment au vu de leurs considérations auprès des cabinets d'avocat. Je sais que celui d'Aix est assez fondateur en la matière mais est-il vraiment adapté à cette profession ?

Loin de moi l'idée de mettre en concurrence ces deux facultés mais si la question se pose lors du choix final d'admission, je préfère être préalablement prêt !

Bonne journée à tous et merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés